



Abonnement revue CARNET PSY Inscription colloque *Où sont les mères ?*



À retourner à Carnet Psy - 15, rue Bréa - 75006 PARIS - France
(à remplir en lettres capitales)

Si je ne suis pas abonné(e) à la revue Carnet Psy, je profite de l'offre groupée :

M. Mme.

Nom _____

Prénom _____

Profession _____

J'exerce auprès de bébés ados je ne suis pas en exercice

E-mail **(obligatoire)** _____

Tél. _____

Adresse complète de livraison _____

Adresse complète de facturation (si différente) _____

Mode de participation du colloque : PRÉSENTIEL DISTANCIEL (streaming: direct et/ou différé)

Abonnement CARNET PSY 1 an FRANCE + inscription *Où sont les mères ?*
120 € (au lieu de 160 €)

Abonnement CARNET PSY 1 an ÉTRANGER + inscription *Où sont les mères ?*
140 € (au lieu de 180 €)

Abonnement CAIRN + CARNET PSY 1 an FRANCE + inscription *Où sont les mères ?*
195 € (au lieu de 225 €)

Je règle par:

chèque à l'ordre de Carnet Psy

virement bancaire (RIB sur demande)

Possibilité de s'inscrire et de régler en ligne par carte bancaire (paiement sécurisé) sur:

www.carnetpsy.fr



Merci de nous faire connaître vos attentes ou besoins spécifiques:

Sur le contenu de la formation:

Sur les besoins d'aménagement et d'accessibilité à la formation:

Sur les besoins d'aménagement pour une connexion à distance:



COMITÉ D'ORGANISATION *Où sont les mères ?* Les lieux et les moments du maternel

COCHABERT24

Sous l'impulsion de Catherine Chabert, du PCPP et de la revue Carnet Psy, le colloque *Où sont les mères ?* réunit psychanalystes, psychiatres et psychologues autour de ce thème toujours aussi fécond. Ensemble, ils explorent avec finesse la complexité des lieux et des moments du maternel.

Le CARNET PSY / www.carnetpsy.fr

Outil indispensable aux psychiatres, psychologues, psychanalystes et psychothérapeutes, la revue Carnet Psy suit l'actualité des colloques et des publications, approfondit un sujet dans le cadre d'un dossier et donne la parole à une personnalité dans un entretien. Carnet Psy est un espace de réflexion sur les enjeux thérapeutiques à tous les âges de la vie. Les étudiants et les praticiens disposent ainsi d'un guide pour s'orienter dans le dédale des informations et des éléments de réflexion critique.

PCPP / <http://recherche.parisdescartes.fr/pcpp>

Le laboratoire Psychologie clinique, Psychopathologie Psychanalyse (PCPP) est une unité de recherche universitaire (UR 4056) de l'Institut de Psychologie de la Faculté Sociétés & Humanités de l'Université Paris Cité. Les enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants qui en sont membres explorent divers domaines de pratiques et de recherches en psychologie clinique et en psychopathologie principalement adossés à la psychanalyse freudienne et post-freudienne.



Où sont les mères ? Les lieux et les moments du maternel

COCHABERT24

« On ne possède jamais qu'une seule mère et la relation à la mère a pour fondement un événement qui ne prête à aucun doute et qui ne saurait être répété » (Freud, 1910). Ainsi apparaît, unique et irremplaçable, la mère freudienne des commencements. Au fil du temps cependant, ses représentations se déclinent au pluriel et varient selon les lieux et les moments. Les destins de la psycho-sexualité et notamment de la bisexualité découvrent d'autres configurations, hétérogènes et déroutantes: une lutte constante pour apprivoiser, affronter ou effacer cette figure originale, à la fois merveilleuse et effroyable ?

Où sont les mères aujourd'hui? Dans quels lieux, sur quelles scènes, les identifications et les choix d'objet qui en dépendent peuvent-ils se déployer? Quels écarts et quelles convergences se révèlent entre la réalité matérielle - sociale et culturelle -, et la réalité psychique, celle des rêves et des fantasmes? Le transfert et le contre-transfert mettent au jour leurs composantes contradictoires, paradoxales et changeantes: être la mère, faire la mère? Au prix de quelle ambivalence, de quels conflits, de quelles attentes, les analystes, hommes et femmes, peuvent-ils se laisser emporter par les incertitudes des traitements analytiques? Car ce sont bien ces positions indécises qui leur permettent de se dégager de représentations parasites ou dogmatiques, pour échapper à l'emprise de leurs modèles et se laisser surprendre par l'imprévisibilité des mères de transfert.



Catherine CHABERT

Objectifs: Ce colloque, présenté à partir d'exposés théoriques et de vignettes cliniques, a pour objectifs d'acquérir une compréhension des phénomènes inhérents au maternel, de cerner la construction et l'articulation de la subjectivité et de la relation d'objet, et d'actualiser les méthodes de la pratique dans les dispositifs thérapeutiques. Un quiz d'autoévaluation vous sera transmis par mail à l'issue du colloque.



ASIEM
6 rue Albert Lapparent
75007 PARIS

- (M)** 10 Ségur
- 6 Sèvres Lecourbe
- 13 St François Xavier
- 8 École Militaire
- (BUS)** 28 39 70 82 87 92

La formation sera accessible et des aménagements seront proposés aux personnes en situation de handicap.

Renseignements : **Le Carnet Psy** - 15, rue Bréa - 75006 PARIS - France

06 67 48 94 16 **carnetpsy@gmail.com**

Informations complémentaires : www.carnetpsy.fr

Colloque Catherine CHABERT Organisé avec *Le Carnet Psy*

OÙ SONT LES MÈRES?

Les lieux et les moments du maternel



SAMEDI 16 MARS 2024



Qualiopi



processus certifié



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



La certification Qualiopi a été délivrée

au titre de la catégorie d'action suivante:

ACTIONS DE FORMATION

6 Rue Albert de Lapparent
75007 PARIS

INTERVENANTS

**Jacques ANDRÉ**

Professeur de psychologie clinique et de psychopathologie à l'Université Paris Cité, psychanalyste (Association Psychanalytique de France)

**Isée BERNATEAU**

Professeur de psychologie clinique et de psychopathologie à l'Université Paris Cité, psychanalyste (Association Psychanalytique de France)

**Catherine CHABERT**

Professeur de psychologie clinique et de psychopathologie à l'Université Paris Cité, psychanalyste (Association Psychanalytique de France)

**Estelle LOUËT**

Psychologue clinicienne, psychanalyste. Professeure, Directrice du Diplôme Universitaire de Psychologie Projective (DUPP) et du séminaire de Psychologie Projective, Université Paris Cité

**Sylvain MISSONNIER**

Professeur de psychologie clinique de la périnatalité et de la première enfance à l'Université Paris Cité, psychanalyste (Société Psychanalytique de Paris)

**Alexandre MOREL**

Psychologue, docteur en psychologie, Psychanalyste, Institut Mutualiste Montsouris

**Alejandro ROJAS-URREGO**

Psychanalyste, membre de l'Association psychanalytique de France (APF), psychiatre, pédopsychiatre. Chef de Service, Service de psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, Fondation de Nant, Vevey, Suisse. Membre de la Sociedad Colombiana de psicoanálisis (SCP) et de la Société suisse de psychanalyse (SSPs).a

**Marie-Caroline YATZIMIRSKY-SAGLIO**

Anthropologue et Psychologue clinicienne au Centre régional de psychotraumatisme Paris Nord (Hôpital Avicenne, Bobigny). Professeur des Universités en anthropologie à l'Inalco, Directrice de l'Institut Convergences Migrations-CNRS.

8h30 – Accueil des participants ***9h00 - 9h15**

Introduction par Catherine Chabert

9h15 - 10h45

Alejandro Rojas-Urrego
Lorsque les mères chancellent

Marie-Caroline Yatzimirsky-Saglio
Exil des mères, place des morts

Catherine Chabert animera l'ensemble des discussions.

Aucun prérequis n'est attendu pour ce colloque.

Un Quiz d'autoévaluation vous sera transmis par mail.

* nombre de places limité

10h45 – 11h15 PAUSE et COLLATION**11h15 - 12h45**

Alexandre Morel
Au-dedans des pères

Catherine Chabert

L'étrangère

17h45

Conclusions par Catherine Chabert

ASIEM - 6 Rue Albert de Lapparent, 75007 Paris

M. Mme

Nom _____

Prénom _____

Profession _____

J'exerce auprès de _____

bébés ados j'enseigne exerce

Adresse personnelle _____

Pays _____

Tél. _____

E-mail (obligatoire) _____

Adresse professionnelle _____

À REMPLIR OBLIGATOIREE DANS LE CADRE DE LA FORMATION PERMANENTE

Organisme professionnel _____

Adresse _____

Tél. _____

E-mail _____

Adresse de facturation (si différent) _____

MODALITÉ DE PARTICIPATION : PRÉSENTIEL DISTANCE

Inscription individuelle :

 90 € 60 €

(tarif réservé aux abonnés de CarnetPsy, je profite d'un tarif préférentiel : abonnement CarnetPsy + inscription Colloque (via le verset offert par la groupée)

Étudiant et chômeurs :

 40 €

(inscription obligatoire)

Formation permanente :

 19 €

(prise en charge par votre employeur + cotisation de formation)

N° agrément : 11921502292 / QUALEPI

Je règle par :

 chèque à l'ordre de CarnetPsy virement bancaire (IBR sur demande)

Possibilité de s'inscrire et de régler en ligne par

carte bancaire (paiement sécurisé sur :

www.carnetpsy.fr

Qualepi

processus certifié

REPUBLICAIN

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION

La certification du processus de formation est délivrée

au titre de la catégorie d'organisme de formation :

ACADEMIES DE FORMATION